

# Faut-il stopper les recherches sur l'intelligence artificielle ?

Une lettre signée par Steve Wozniak (cofondateur d'Apple), Elon Musk (propriétaire de Twitter et fondateur de SpaceX et de Tesla) et Yuval Noah Harari (auteur de *Sapiens*), forcément, ça fait du bruit. Beaucoup de bruit. Que de chahut suite au moratoire demandé dans cette lettre par des centaines de chercheuses et chercheurs, de professionnels de l'IA, d'hommes et de femmes de lettres, tout cela pour une étrange demande: 6 mois de

## Le dilemme du prisonnier

Cette demande d'interruption ressemble à un exemple de la théorie des jeux que les étudiants en économie connaissent bien: le dilemme du prisonnier. Dans cette expérience de pensée, deux prisonniers sont arrêtés et interrogés séparément, sans possibilité de communication. Chacun fait face à un choix très binaire: soit coopérer avec la justice en dénonçant son complice, soit se taire pour éviter de donner des preuves aux enquêteurs. Trois issues sont alors possibles:

- Le premier prisonnier parle alors que le second se tait. Dans ce cas-là, le premier prisonnier sera libéré et le second écoperà d'une peine de 10 ans de prison;
- Les deux prisonniers se dénoncent mutuellement, chacun se retrouvant en prison pour 5 ans;
- Aucun des prisonniers

ne parle et la justice, faute d'éléments, est obligée de les libérer après 6 mois de prison.

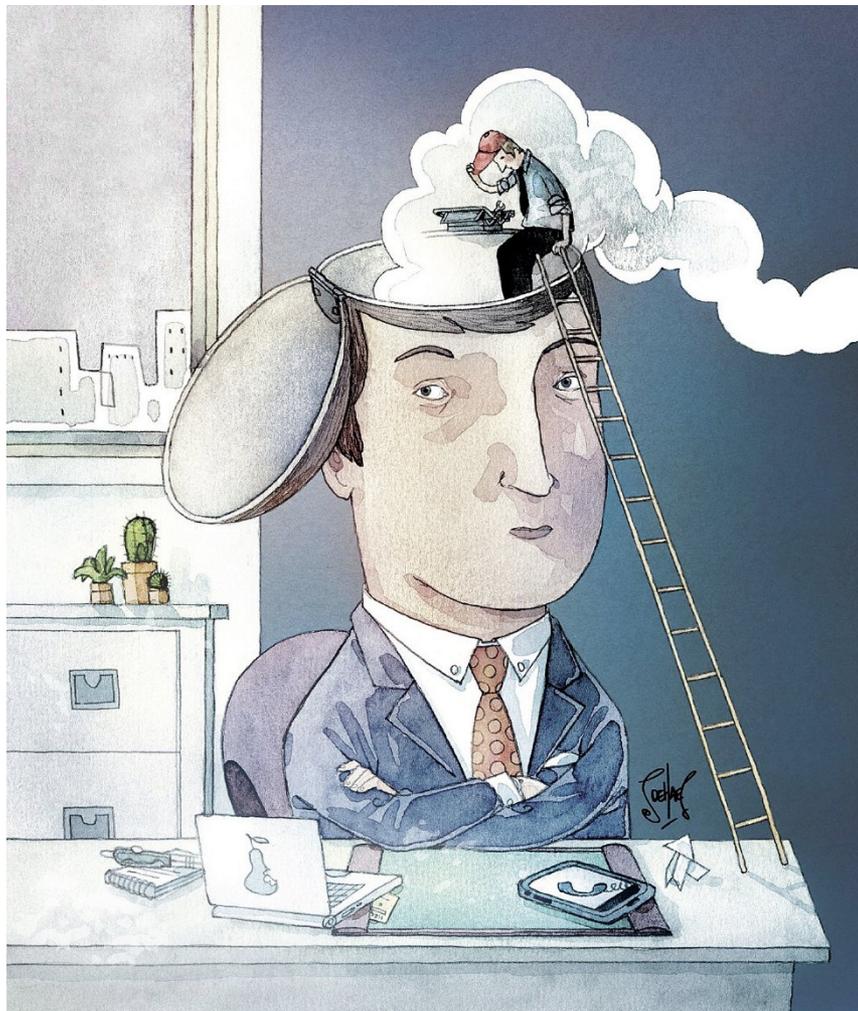
Il semble évident que les deux détenus ont tout intérêt à se taire – mais ils ne peuvent le faire qu'en espérant que l'autre fera de même (puisque, pour rappel, ils n'ont pas l'opportunité d'échanger l'un avec l'autre). Confrontée au réel, la théorie des jeux montre que, bien qu'ils aient tout intérêt à coopérer l'un avec l'autre, les "joueurs" (ici, les prisonniers) auront plutôt tendance

à se trahir. Les développements en IA sont un nouvel exemple pour nos apprentis économistes: si toutes les entreprises font effectivement une pause (donc ne se trahissent pas), on peut espérer que le monde de l'intelligence artificielle et de la technologie s'en trouvera amélioré. Or, si un seul "joueur" décide de trahir les autres et de poursuivre ses recherches, ce dernier pourrait gagner un avantage concurrentiel énorme, surtout au rythme des découvertes dans ce domaine! Il n'a

d'ailleurs fallu que quelques jours pour que la théorie de jeux se confirme et l'on a récemment appris qu'Elon Musk avait choisi d'endosser le rôle du "prisonnier qui dénonce" en poursuivant ses travaux de recherche au sein de Twitter et en recrutant plusieurs experts travaillant auparavant pour DeepMind. La création de l'entreprise X.AI, travaillant notamment sur une IA appelée "TruthGPT", a mis tout le monde mal à l'aise.

## La dure réalité

Ce moratoire se heurte à la dure réalité des affaires... et de la politique. Comme le rappelait récemment la chercheuse Asma Mhalla, les technologies d'aujourd'hui sont des véhicules d'agenda politique et de puissance. Comme à l'époque des développements nucléaires, une nation ne peut se permettre de prendre du retard, de peur de voir son hégémonie remise en cause. Les États-Unis par exemple sont pris entre le marteau et l'enclume: il y a d'une part une volonté de réguler les développements et calmer la course folle à l'IA et, en même temps, un bras de fer constant avec la Chine qui n'a pas prévu de ralentir le moins du monde. Il s'agit d'un nouveau dilemme du prisonnier dans lequel on sait déjà pertinemment bien que la Chine a prévu de dénoncer son complice – forçant ainsi automatiquement les États-Unis, et les autres nations, à faire de même. Au bas de la lettre ouverte publiée par le *Future of Life Institute*, on n'a pas vu la signature de beaucoup de membres du PCC ou de chercheurs chinois. La technopolitique, ce concept interdisciplinaire sur lequel travaille Asma Mhalla, a



## Opinion

DR  
**Louis de Diesbach**

Éthicien de la technique et Consultant au Boston Consulting Group, auteur du livre "Liker sa servitude" (FYP Éditions)

■ Non, ce n'est pas en accélérant ou en freinant la recherche qu'on l'orientera dans une direction qui nous sera favorable. Le politique peut par contre redéfinir les règles du jeu.

d'ores et déjà pris le pas sur les considérations éthiques.

Faut-il alors se ruer dans un cynisme amer qui nous amènera à voir la technologie déborder, encore et toujours, devant nos yeux impuissants? Non, fort heureusement, mais il faut comprendre et actionner les mécanismes qui régissent concrètement cette sphère techno-économico-politique. Si l'on en reste à la théorie des jeux, il est certain que chaque prisonnier dénoncera l'autre et que ce sera toujours, finalement, l'humanité qui sera condamnée.

#### Redéfinir les règles du jeu

Ce n'est pas en accélérant ou en freinant la recherche qu'on l'orientera dans une direction qui nous sera favorable. Il faudra plutôt financer les usages et produits éthiques et interdire des finalités qui n'ont pas leur place dans une société des Lumières. Yann LeCun, le Chief AI Scientist de Meta, rappelait qu'il était impossible d'inventer la ceinture de sécurité avant d'avoir inventé la

**Yann Le Cun  
rappelait qu'il  
était impossible  
d'inventer  
la ceinture  
de sécurité avant  
d'avoir inventé  
la voiture et que,  
dès lors, cela  
n'avait aucun sens  
de ralentir  
la recherche.  
Dans un sens,  
il a raison – mais  
c'est aux  
gouvernements et  
aux institutions  
de définir  
les critères de  
commercialisation  
de la voiture.**

voiture et que, dès lors, cela n'avait aucun sens de ralentir la recherche. Dans un sens, il a raison – mais c'est aux gouvernements et aux institutions de définir les critères de commercialisation de la voiture, et on pourrait tout à fait imaginer (comme c'est d'ailleurs le cas aujourd'hui) qu'il soit interdit de vendre une voiture n'étant pas équipée de ceintures, d'airbags ou de limiteurs de vitesse.

Si l'on repense à nos prisonniers, il faut changer le dilemme auquel ils font face. Si la situation d'équilibre est celle dans laquelle les deux se retrouvent à dénoncer l'autre, c'est que le système est mal pensé, les règles mal édictées. Dans cet exemple de la théorie des jeux, les prisonniers sont toujours perdants – mais nos droits, notre autonomie et notre avenir n'ont

rien d'un jeu. C'est au politique, dans sa difficile recherche d'équilibre entre puissance, souveraineté et protection de ses citoyens, de redéfinir les règles du jeu afin que nous ne finissions pas, bien malheureux, tous sur la case prison.

## OPINION

# Il faut d'urgence plus de transparence et de contrôle à nos frontières

■ Le tribunal civil a condamné l'État belge pour la détention de Junior Wasso et Ouiam Ziti. Bien que munis de visas en règle, les étudiants ont été détenus dès leur arrivée à l'aéroport.

#### Emmanuelle Vinois

Coordinatrice de Coalition nationale "Move", Pour en finir avec la détention des personnes migrantes

Automne 2021. L'étudiant congolais Junior Wasso (20 ans) et l'étudiante marocaine Ouiam Ziti (23 ans) disposent d'un visa en règle et de tous les papiers nécessaires, ils sont pourtant arrêtés par la police des frontières et transférés au centre de détention Caricole. Junior et Ouiam y sont détenus 17 et 11 jours. Aujourd'hui encore, ils souffrent de cet enfermement. Souvent, c'est le terme de "centres fermés" qui revient, mais ne vous y méprenez pas: il s'agit de prisons.

#### Combien de Juniors et de Ouiams?

Les affaires prouvent une chose: la politique à nos frontières est soumise à l'arbitraire et ne fait l'objet d'aucune forme de contrôle digne de ce nom. C'est aussi la conclusion du tribunal.

Pourtant, ces cas ne sont malheureusement pas des exceptions. En 2021, par exemple, Omar Mboup, professeur sénégalais, et Ragini Upadhyay Grela, artiste népalaise, ont été placés en détention.

Il ne s'agit là que des cas qui ont fait l'objet d'une certaine publicité. Il est difficile de savoir combien de personnes sont arrêtées à l'aéroport, combien sont immédiatement refoulées et surtout, sur base de quels motifs. Nous ne savons pas exactement combien de Juniors et de Ouiams il y a, mais nous sommes certains que leurs histoires ne sont que la partie émergée de l'iceberg.

#### Pas de juge ni d'avocat

Il est choquant que dans de telles situations, ce ne soit pas un juge mais l'administration qui décide. Comment expliquer que dans un pays démocratique, aucun juge n'intervienne préalablement à une décision aussi radicale?

Les personnes enfermées n'ont commis aucun délit. Elles sont détenues

dans des centres parce qu'elles n'ont pas "les bons papiers". Ou dans le cas de Junior et Ouiam: parce qu'on les soupçonne (!) de ne pas avoir les bons papiers.

La triste réalité est que ces personnes ont moins de droits qu'un criminel. Lorsqu'une personne est soupçonnée d'avoir commis une infraction, elle se voit immédiatement attribuer un avocat. Les personnes arrêtées pour des raisons administratives n'ont pas ce droit.

#### Détention des demandeurs d'asile

Dans nos aéroports, on rencontre également des personnes, avec ou sans papiers, qui arrivent pour demander la protection internationale. Ce que très peu de personnes savent, c'est que ces demandeurs d'asile sont aussi systématiquement détenus.

Alors que ces personnes ont droit à un accueil, elles sont conduites dans un centre de détention administrative. Menottées. Escortées. Les demandeurs d'asile sont à la recherche d'une vie sûre, mais dès leur arrivée, ils sont immédiatement placés en détention.

La Belgique a été rappelée à l'ordre à plusieurs reprises par le Comité des Nations Unies contre la Torture (Cat). Par ailleurs, la Belgique est un des derniers pays d'Europe à être dépourvu d'un mécanisme national de prévention de la torture imposé par une Convention de l'ONU (l'Opcat).

La condamnation du gouvernement belge prouve que quelque chose ne tourne pas rond dans les contrôles frontaliers belges et dans notre politique d'éloignement. Un contrôle démocratique et indépendant est une première étape indispensable pour que nos aéroports ne soient plus des zones de non-droit pour les personnes migrantes, qu'elles aient un visa ou non.